



LE SNUDI-FO 89

Vous invite pour ses 40 ans (en fait 41 ans et demi)

LE 1ER MAI 2025

 à Champs Sur Yonne

 Salle Polyvalente, rue de la croix Bersan
(entre le terrain de foot et l'école maternelle)

 à partir de 12h30 (après la manif)



**S'INSCRIRE en précisant son nom/prénom à
l'adresse : snudifo89@gmail.com**

Au menu des Festivités :

- **“Auberge espagnole”** : chacun(e) apportera vivres et boissons pour un buffet partagé (ne pas oublier de s'inscrire) et **préciser ce que vous amènerez** afin d'équilibrer salé et sucré et surtout pour que l'on sache s'il y aura... assez d'alcool !)
- Chants ouvriers, chants révolutionnaires, chants humanistes
- Expo : - sur les combats SNUDI-FO dans l'Yonne
- “1904-1905” sur les combats pour l'instauration de la laïcité institutionnelle.

4 septembre 1904 : Emile COMBES, président du Conseil des ministres en visite officielle à Auxerre y prononce un discours retentissant dans lequel il revendique une loi séparant l'Eglise de l'Etat.

9 Décembre 1905 : la loi de Séparation est enfin promulguée. 120 ans plus tard, cette loi demeure l'un des piliers fondamentaux de notre RÉPUBLIQUE LAIQUE ET SOCIALE.

- tables d'écrivains : Jacques GUILLAUME présentera une brochure féministe sur les femmes rebelles ainsi que son dernier roman “Gueules noires et tristes mines” sur la grève des mineurs de 1948.

Petit Rappel historique :

SNUDI-FO
Défendre l'École
publique laïque

SNUDI-FO
Pour une École
qui **instruise**

Le 11 Novembre 1983, des militants enseignants décidèrent de quitter la F.E.N., syndicat hégémonique inféodé aux mesures anti-scolaires et anti-laïques du gouvernement Mitterrand, pour créer le SNUDI-FO dans l'Yonne. En ce jour commémorant l'Armistice, une véritable déclaration de guerre à l'encontre de ceux qui voulaient soumettre l'École de La République aux élus, aux patrons, aux fédérations de parents d'élèves et autres groupes de pression. 40 ans plus tard, grâce au combat pugnace de nombreux jeunes enseignant(e)s, le SNUDI-FO 89 continue de s'affirmer comme LE syndicat indépendant et revendicatif car vos Droits sont notre SEULE LOI ! Et continuons le combat car nous ne serons pas de trop... à être beaucoup plus nombreux !